

INFORMATION PRATIQUE

Durée :	7 heures sur 1 jour
Lieu :	Présentiel intra (Paris – Ile-de-France - différents lieux de formation à choisir en fonction du calendrier)
Tarif :	355€ net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI
Financeur :	Syndicat
Délais d'accès :	Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : https://www.idsedt.org/

*Recommandé jusqu'à **12 participants***

ENJEUX

- Appréhender concrètement les dernières évolutions législatives et réglementaires intéressant tout particulièrement les institutions représentatives du personnel
- Repérer les dernières jurisprudences notables, et discerner les grandes évolutions du droit du travail

PROFILS DES STAGIAIRES

- Membre d'un CSEE Orange
- DS, DSC, RS, RP

PREREQUIS

- Avoir effectué ses formations réglementaires

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos besoins lors de l'inscription.

N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT :
Matthieu.hoornaert@idsedt.org

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux des dernières grandes réformes
- Confronter les évolutions jurisprudentielles aux politiques actuelles de l'entreprise
- En déduire les éléments d'action les plus appropriés

CONTENU DE LA FORMATION

Les dernières grandes évolutions législatives et réglementaires en 2022

- Les retombées de la loi santé du 2 août 2021, et l'étude de l'ensemble des décrets d'application publiés en 2022
- Les conséquences pratiques sur la politique santé de l'entreprise, et sur ses outils de prévention : DUERP, PAPRIPACT, plans d'actions et schémas tertiaires de prévention
- Les impacts en termes d'agenda des institutions représentatives du personnel

Panorama des mesures à venir en 2023

Les dernières évolutions jurisprudentielles

- Quelle position de la Chambre Sociale sur les grands sujets suivants :
Barème « Macron », droit de la preuve, (cyber)surveillance de l'activité des salariés, harcèlements moral et sexuel, RPS, droit du licenciement disciplinaire, contrôle du temps de travail, etc.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec Nicolas DULAC - Avocat spécialisé en droit social.

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

105 Avenue Raymond Poincaré 75116 Paris – contact@idsedt.org – www.idsedt.org - 01 89 16 71 70 – SAS capital 125 000 € – RCS Paris 883 458 804 00027 - Organisme formation enregistré auprès de la préfecture de Paris n° 11756098975

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation

- Interaction
- Exercices
- Études de cas
- Théorie
- Mise en situation
- Formulaire d'évaluation de la formation